# CNH 2026 : ce que les professionnels du tourisme et de la culture peuvent déjà préparer

Le 5 octobre 2026

La Conférence nationale du handicap 2026 fixe de nouvelles orientations pour les prochaines années.

**Une feuille de route nationale pour les trois prochaines années**
La 7e Conférence nationale du handicap (CNH), organisée le 4 septembre 2026 au Prisme de Bobigny, a fixé 16 engagements et 65 mesures destinés à orienter les politiques publiques du handicap au cours des prochaines années.

L'un des engagements concerne directement les professionnels de la culture et, plus largement, les acteurs qui accueillent des visiteurs : permettre à chacun d'accéder à la culture, à une pratique sportive de proximité et aux loisirs du quotidien, notamment grâce à la mise en accessibilité des lieux culturels et des espaces naturels.

Un point doit cependant être clairement distingué : ces annonces ne constituent pas en elles-mêmes de nouvelles obligations réglementaires générales applicables aux établissements touristiques et culturels. Elles définissent une feuille de route dont plusieurs mesures doivent encore être déployées, précisées ou évaluées.

Pour les professionnels, leur intérêt est donc surtout prospectif : elles permettent d'identifier les sujets sur lesquels les politiques publiques et les attentes en matière d'accessibilité devraient se renforcer.

## 1. Penser l'accessibilité au-delà de l'accès au bâtiment

La CNH confirme une évolution importante : rendre un lieu accessible ne consiste pas uniquement à permettre d'y entrer et d'y circuler.

L'objectif affiché porte également sur l'accès à la culture et aux expériences proposées. Cette approche invite les professionnels à examiner l'ensemble du parcours du visiteur : préparer sa venue, trouver l'entrée et les services adaptés, comprendre les contenus proposés, participer à une activité ou une médiation et savoir à qui s'adresser en cas de besoin.

À faire dès maintenant : tester son parcours visiteur avec différents besoins plutôt que de limiter l'analyse à la conformité physique de l'établissement.

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.



parcours culturel accessible, de la préparation de la visite à la demande d'aide - Charlotte Vella

## 2. Mieux informer avant la visite

Un équipement ou un service accessible n'est réellement utile que si le visiteur sait qu'il existe et peut comprendre précisément dans quelles conditions il pourra l'utiliser.

Pour un musée, un monument, un site touristique ou un office de tourisme, cela renforce l'intérêt d'une information pratique précise : cheminements, stationnement, sanitaires adaptés, équipements disponibles, conditions d'accès aux différents espaces, aides humaines, dispositifs de médiation et éventuelles limites du parcours.

**À** faire dès maintenant : vérifier que les informations déterminantes pour préparer une visite sont faciles à trouver sur le site internet et cohérentes avec celles diffusées sur les autres canaux.

**L**e Registre public d'accessibilité peut également devenir un véritable outil d'information du visiteur lorsqu'il est rédigé de manière claire et pratique, au-delà de sa seule fonction réglementaire.



Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.

## 3. Mieux prendre en compte les différents besoins

L'accessibilité ne concerne pas uniquement les personnes à mobilité réduite.

Les orientations nationales conduisent à porter une attention plus large aux différents besoins et situations de handicap, notamment lorsque ceux-ci sont moins immédiatement perceptibles.

**Cela peut concerner, selon les publics et les lieux, la compréhension de** l'information, le repérage, les environnements sensoriels, la fatigue, la gestion de l'attente ou encore la possibilité de solliciter une aide.

**Pour les professionnels, l'enjeu n'est pas de présumer des besoins à partir d'un handicap, mais de permettre au visiteur de disposer d'in**formations suffisamment précises pour déterminer lui-même si les conditions proposées lui conviennent.

**À faire** dès maintenant : revoir les informations d'accessibilité en raisonnant par besoins et par étapes de visite, et former les équipes d'accueil à proposer une aide sans présumer de ce dont la personne a besoin

## 4. Des évolutions concrètes sont déjà engagées dans la culture

Certaines orientations disposent déjà de programmes identifiés.

Le Gouvernement indique notamment qu'un plan national d'accessibilité des salles de cinéma, piloté par le CNC, est déployé jusqu'en 2029, afin notamment de développer les séances sous-titrées et audiodécrites, de mieux informer les publics et de former les professionnels.

Le portail national de l'édition accessible et adaptée doit, quant à lui, être finalisé et opérationnel à compter de 2028.

Ces dispositifs concernent des secteurs particuliers et ne doivent pas être généralisés artificiellement à l'ensemble des établissements culturels. Ils illustrent néanmoins une orientation commune : l'accessibilité est de plus en plus envisagée comme une chaîne associant équipement, information, médiation et compétences professionnelles.

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.



Charlotte Vella

## Ce que cela change pour l'expérience visiteur

- **S'orien**ter : disposer avant et pendant la visite d'informations fiables sur les accès et les cheminements.
- **Comprendre : accéder à des contenus et à des dispositifs de médiation adaptés à différents besoins.**
- **Ressent**ir : prendre davantage en compte les conditions sensorielles et le confort de visite.
- **Participer : pouvoir accéder aux activités, visites, spectacles et dispositifs proposés, et pas uniquement au bâtiment.**
- **Se relier : bénéficier d'un accueil humain capable d'identifier un besoin et de proposer une réponse adaptée.**

**Toutes les m**esures annoncées par la CNH ne sont pas encore suffisamment détaillées pour déterminer précisément leurs effets sur chaque établissement. Mais leur direction est claire : l'accessibilité tend à être envisagée de plus en plus comme une composante de l'ensemble de l'expérience proposée au visiteur.

## Trois questions à se poser dès aujourd'hui

- **U**ne p
- **Les** é
- **Les** é
  lorsqu

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.

**Cette a**pproche permet de dépasser une lecture uniquement réglementaire de l'accessibilité pour en faire un véritable sujet de qualité d'accueil et d'expérience visiteur.

## Pour aller plus loin

- Conférence nationale du handicap 2026 — Ministère chargé des Personnes handicapées
- Culture et handicap : rendre accessibles les œuvres, les lieux et les métiers — Ministère chargé des Personnes handicapées

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.